



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 octobre 2010

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/10/2010

D - 20100545

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 25 octobre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Jean-Charles PALAU, Mme Sarah BROMBERG, Mlle Laetitia JARTY, M. Vincent MAURIN,

Mise en vente par adjudication de différents immeubles communaux, désaffectation et déclassement du domaine public. Autorisation. Décision.

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre d'une démarche globale de valorisation du foncier de la Ville, vous avez décidé de procéder à la vente par adjudication des immeubles communaux ne présentant pas d'intérêt pour l'administration communale ou pour les bailleurs sociaux.

Pour certains d'entre eux la mise aux normes ne se justifie pas au regard du coût de réhabilitation.

Dans cette optique, quatre immeubles ont été mis en vente par l'intermédiaire du Marché Immobilier des Notaires conformément à la délibération en date du 26 avril 2010, et ont abouti à la vente de deux d'entre eux pour un montant total de 422 500,26€. Il s'agit d'un appartement situé rue Léo Saignat vendu 135 750€ pour une évaluation de France Domaine à 133 750€ et de l'immeuble 18 place de la Victoire vendu 280 773,26 € pour une évaluation de France Domaine à 275 000€.

Nous vous proposons une deuxième vague de ventes comportant d'une part, deux immeubles pour lesquels l'adjudication a été infructueuse à savoir :

- le 60 rue Surson /65 rue Lombard mise à prix **285 000€** conformément au rapport de France Domaine en date du 27/08/2010
- le 63 rue Mondenard mise à prix **310 000€** conformément au rapport de France Domaine en date du 12/08/2010.
- d'autre part, le 33 rue Monadey cadastré DB 123 mise à prix **360 000€** conformément au rapport de France Domaine en date du 17/08/2010.
- Il s'agit de l'ancienne mairie de quartier du 6^{ème} canton récemment libérée dans le cadre de son relogement rue Saint Vincent de Paul qu'il convient, au préalable, de désaffecter et de déclasser du domaine public.
- La vente s'effectuera à la chambre des notaires comme précédemment, afin d'assurer la plus large publicité possible et conformément aux cahiers des charges établis par le notaire.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider :

- la désaffectation et le déclassement du domaine public de l'immeuble 33 rue Monadey
- de faire procéder par la chambre des notaires à la vente par voie d'adjudication des immeubles :
 - 63 rue Mondenard cadastré LP 224
 - 65 rue Lombart/ 60 rue Surson cadastré RP 131
 - 33 rue Monadey cadastré DB 123
- de mandater à cet effet le Marché Immobilier des Notaires
- d'encaisser les sommes correspondant à ces ventes

Autoriser Monsieur Le Maire à signer les actes de cession et tous les documents afférents à ces opérations notamment les cahiers des charges et les actes de quittance du prix.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE
ABSTENTION DU GROUPE COMMUNISTE
ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 octobre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire

